



REPUBLICQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE AIGUES MORTES

DECISION DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 20/01/2020

Reçu en préfecture le 20/01/2020

Affiché le 21/01/2020



ID : 030-213000037-20200116-DEC20202-AU

Réf. : DEC/2020/2/1.1

Objet : TRANSPORTS ORGANISES PAR LA COMMUNE

Le Maire de la commune d'Aigues-Mortes,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-18 et L2122-22 relatifs aux compétences du Maire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Considérant le DCE N° 2019/TRANSPORTS relatif au marché "TRANSPORTS ORGANISES PAR LA COMMUNE" établi par le service des marchés publics ;

Considérant que ce marché est divisé en :

- * Lot 1 (TRANSPORTS EN PERIODES SCOLAIRES),
- * Lot 2 (TRANSPORTS EN PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES),
- * Lot 3 (TRANSPORTS TOUTES PERIODES),

Vu les offres présentées, sur l'ensemble des lots par :

- KEOLIS LANGUEDOC, 927 avenue Joliot Curie, 30900 NIMES;
- TRANSPORTS GARDOIS, 958 AVENUE AMPERE, 30600 VAUVERT;
- SARL AALTO, 14 RUE CAMILLE DESMOULINS, 30300 BEAUCAIRE;

Considérant le rapport d'analyse des offres du 16 janvier 2020 pour l'ensemble des lots, rédigé par le service des marchés publics ;

Il est proposé d'attribuer ce marché au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit :

- * Lot 1 (TRANSPORTS EN PERIODES SCOLAIRES):
TRANSPORTS GARDOIS, 958 AVENUE AMPERE, 30600 VAUVERT,
- * Lot 2 (TRANSPORTS EN PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES):
TRANSPORTS GARDOIS, 958 AVENUE AMPERE, 30600 VAUVERT,
- * Lot 3 (TRANSPORTS TOUTES PERIODES):
TRANSPORTS GARDOIS, 958 AVENUE AMPERE, 30600 VAUVERT,

DECIDE

Envoyé en préfecture le 20/01/2020
Reçu en préfecture le 20/01/2020
Affiché le 21/01/2020
ID : 030-213000037-20200116-DEC20202-AU



Article 1er :

D'approuver le rapport d'analyse des offres du 15 janvier 2020.

D'attribuer ce marché au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit :

* **Lot 1** (TRANSPORTS EN PERIODES SCOLAIRES) :

Marché du 01 février 2020 au 31 décembre 2020, reconductible 3 fois, pour une période de 12 mois

TRANSPORT GARDOIS, 958 AVENUE AMPERE, 30600 VAUVERT,

* **Lot 2** (TRANSPORTS EN PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES) :

Marché du 01 février 2020 au 31 décembre 2020, reconductible 3 fois, pour une période de 12 mois

TRANSPORT GARDOIS, 958 AVENUE AMPERE, 30600 VAUVERT,

* **Lot 3** (TRANSPORTS TOUTES PERIODES) :

Marché du 01 février 2020 au 31 décembre 2020, reconductible 3 fois, pour une période de 12 mois

TRANSPORT GARDOIS, 958 AVENUE AMPERE, 30600 VAUVERT,

Article 3 :

De transmettre la présente décision au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.

ARTICLE 4 :

Conformément à l'article L 2122-23 du C.G.C.T. la décision sera communiquée en séance du Conseil Municipal.

Fait à Aigues-Mortes, le 16 janvier 2020

**Le Maire,
Pierre MAUMEJEAN**

Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture :

- date d'affichage :



Hôtel de Ville - Place St Louis
30220 AIGUES MORTES
Tel. 04.66.73.90.90
Fax : 04.66.53.86.09
www.ville-aigues-mortes.fr